

«Projet de Loi de Finances pour 2018 Mission cohésion des territoires»

06/12/2017

Sur le volet logement, L'article 52 fait l'objet de nombreux amendements.

Le groupe Union Centriste a déjà eu l'occasion de manifester son inquiétude sur le financement du logement social, se faisant le porte-voix des collectivités locales sur le sujet.

Si le Groupe est favorable à une nécessaire réforme, ses critiques portent sur un manque de concertation et de stratégie dans les mesures proposées par le gouvernement.

Le groupe partage le constat initial relayé par le Président de la République : la politique en matière de logement doit être **plus efficace**, elle doit être **différenciée** en fonction de la situation des territoires et elle doit **associer l'ensemble des acteurs, élus, bailleurs sociaux, Etat**

Comme l'a précisé Valérie LETARD, au nom du groupe Union Centriste « ***ce que nous proposons au gouvernement c'est de bâtir ensemble cette réforme, sur des fondations stables, et non sur une approche comptable qui mettrait en péril la construction de logements et la rénovation urbaine.*** »

Le groupe a ainsi émis des propositions de compromis avec le gouvernement afin de favoriser les économies budgétaires souhaitées tout en adoptant des propositions acceptables pour les collectivités et les bailleurs. L'objectif est avant tout de ne pas pénaliser les capacités d'investissement et de construction de logement.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)